

## COMMANDE À USAGE PRIVÉ

L'Acheteur, en passant commande, accepte expressément de n'utiliser les tirages photographiques commandés que pour son usage privé. Il ne pourra en aucun cas les exposer au public, c'est-à-dire en dehors de ses résidences privées et de son lieu de travail, à condition que celui-ci ne soit pas un espace de vente, quel qu'il soit, sans l'accord préalable et écrit de l'Auteur. L'Acheteur s'engage d'ores et déjà à verser une indemnité forfaitaire de cinq cents (500) euros à l'Auteur au cas où il ne respecterait pas cette obligation, sans préjudice pour l'Auteur des dommages et intérêts auxquels il pourrait prétendre.

L'exécution de la Commande par l'Auteur ne transfère aucun droit de propriété intellectuelle à l'Acheteur sur les tirages photographiques livrés. L'Acheteur s'engage en particulier à ne pas revendre les tirages photographiques sans l'accord écrit de l'Auteur et à ne pas les reproduire sous quelque forme que ce soit. L'Acheteur ne dispose d'aucun droit pour utiliser, reproduire, publier ou exposer, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, des tirages photographiques de l'Auteur, et notamment dans la presse, l'édition, la publicité, le multimédia, la télévision, le cinéma. Au cas où l'Acheteur ne respecterait pas cette obligation, l'Auteur pourra, de plein droit, facturer à l'Acheteur dix (10) fois le prix préconisé dans le barème de l'Union des photographes créateurs en vigueur au moment de la violation du droit, sans préjudice pour l'Auteur d'exercer tout droit de recours judiciaire.

## COMMANDE À USAGE PROFESSIONNEL

La commande de l'Acheteur précise les conditions de cession des droits patrimoniaux concédés par l'Auteur (zone géographique, durée, type de support, tirage, droit de reproduction, droit de représentation, droit de suite). La signature de la commande par l'Acheteur est contractuelle et engage ce dernier à respecter strictement les conditions de cession. Toute usage des photographies non conforme au contrat exposera l'Acheteur à des poursuites judiciaires.